

<p>Procès-verbal de l'assemblée de la population du quartier de Mélen – 23 février 2010 -</p>
---

**Sécurité routière / Travaux**

\* Un habitant évoque l'encombrement des trottoirs, en hiver les trottoirs doivent être dégagés, la neige ne peut être jetée sur la voirie, mais comment nettoyer le trottoir quand les voitures sont garées sur le trottoir ?

**Réponse Charles : la politique est de construire le plus possible de trottoirs, malheureusement, on y gare les véhicules et on ne les nettoie pas.**

**Une campagne d'information va être lancée, on déposera des papillons sur le pare brise en informant le conducteur qu'il est en infraction. Après cette campagne d'information, il y aura une campagne de répression.**

**Depuis 5 à 6 ans, il y a une amélioration rue Louis Pasteur car il y a eu une campagne de répression.**

**Au niveau du ministère de la Mobilité, il est question de supprimer le stationnement alternatif et de fonctionner avec des marquages au sol, ce qui pourrait améliorer le nombre de parking.**

**L'habitant précise que le policier avait accepté que les conducteurs se mettent légèrement sur le trottoir.**

**Le policier de quartier précise qu'il s'agit d'une appréciation personnelle due à la configuration du terrain et qu'il faut toujours laissé un passage de 1m50. De plus un de ses collègues peut très bien verbaliser.**

\* Une habitante signale que suite aux travaux de la rue du Centre, il y a un passage dangereux au dessus de la rue du Centre lorsqu'on arrive de la Cour Lemaire

**Réponse Charles : ce point a déjà été évoqué lors de la précédente Assemblée de Quartier, les services compétents vont revoir la situation.**

\* Plusieurs habitants évoquent le fait que le problème de stationnement va se poser tout le long de la rue du Centre et que l'on ne doit pas accepter le stationnement sur le trottoir, tout le monde doit tenir le même langage.

**Réponse de Charles : plusieurs maisons disposent d'allée pour stationner leur voiture, des marquages au sol n'apporteraient aucune solution.**

\* Au carrefour de la Grotte, il y a des personnes qui se stationnent au coin, il faut s'engager très loin dans le carrefour afin de pouvoir traverser.

**Le Bourgmestre dit n'avoir rien remarqué.**

\* Un habitant signale qu'il est très dangereux de traverser en dessous du pont de l'autoroute quand on vient de la rue de la Cense aux Bawettes

**Réponse d'Abel : il y a une étude pour construire un rond point et la situation sera examinée avec la police pour les marquages au sol.**

\* Un habitant demande si il est normal qu'au bout de la rue Labouxhe, le tarmac soit déjà enlevé ?

**Réponse d'Abel : le cahier des charges était correct. Abel a eu des contacts avec l'entreprise, le travail devra être refait.**

\* Une habitante signale qu'il y a des emplacements de stationnement Place de l'Eglise, cette place est remplie quand il y a une activité à la salle et il est alors très difficile de quitter sa place de stationnement.

**Réponse de Charles : Le plan de la place a été choisi par les habitants eux-mêmes lors des concertations.**

\* Un habitant signale qu'on a fait des efforts pour décorer les ronds point de la N3 et à côté de cela il y a des habitations en ruines comme la friture restaurant rue Louis Pasteur, cette situation dure depuis 30 ans ; alors que lui-même avait reçu un courrier lui signifiant que son immeuble serait mise à disposition des personnes défavorisées si l'immeuble restait inoccupé.

**Réponse Charles et Alain : la lettre date certainement de quelques années car cette disposition n'existe plus. En ce qui concerne ce bâtiment, un permis a été octroyé il y a 8 mois mais les propriétaires ont 3 ans pour effectuer les travaux. Il y a une taxe sur les immeubles inoccupés et parfois les propriétaires préfèrent payer. Il en est de même pour le bâtiment situé au coin de la rue d'Oultremont et l'ancien moulin, les 2 permis ont été délivrés.**

\* Quand reverra-t-on les ouvriers rue du Centre ?

**Réponse Abel : les travaux devraient reprendre dans un mois, il reste différents aménagements à réaliser.**

\* Une habitante de la Place de l'Eglise demande où elle doit garer son mobil home ?

**Réponse police : Si le mobil home est assuré et immatriculé, il n'y a pas de problème pour autant que les règles de stationnement soient respectées.**

\* Un habitant signale qu'il y a un arrêt de bus à la Cense aux Bawettes, il y a beaucoup de jeunes parfois sur la route, c'est très dangereux car il n'y a pas d'éclairage.

**Réponse Alain : C'est une ligne spécifique pour les écoles assurée par le TEC. Alain en parlera début mars lors d'une réunion qu'il a avec le TEC.**

\* Qu'en est-il de la sécurisation de la N604 carrefour des Pépinières ?

**Réponse Charles : le poteau appartient à Tectéo, la Région wallonne a demandé un devis pour l'enlèvement du poteau.**

**Avec la réalisation du Zoning de Tignée , il y aura l'aménagement**

**Un rond point au niveau de la Petite Fournée**

**Un rond point au niveau de la rue des Pépinières**

**Un rond point au niveau du carrefour Hompech : pas prioritaire**

**Un rond point au niveau de la Potinière, l'espace est déjà acquis par la RW**

## Patrimoine

\* Un habitant demande que l'on crée des promenades et que des cartes soient réalisées et demande pourquoi la commune de Soumagne ne fait pas partie de la maison du Tourisme de Herve, ce serait du bénéfice pour Soumagne.

**Réponse Charles/Alain : Des cartes existent pour les promenades actuelles et elles sont gratuites et disponibles au bureau des Affaires Economiques. En ce qui concerne l'adhésion à la Maison du Tourisme, la cotisation est proportionnelle au nombre d'habitants et représente 15.000€ pour la commune de Soumagne, c'est vraiment excessif et le retour économique est tout à fait incertain.**

\* Ne faudrait-il pas créer d'autres promenades ?

**Réponse de Alain : on en crée une par an**

## Environnement / aménagement

\* Un habitant signale que lors de ses promenades, il voit partout des excréments de chien.

### **Pas de réponses**

\* Où en est la liaison Cerexhe Heuseux- Beaufays ?

**Réponse de Charles : On ne sait pas, le dossier est reporté.**

\* Existe-t-il un projet pour la zone d'aménagement différé terrain rue Ardoncour- Cour Lemaire et qu'en est-il de la station d'épuration à l'orée du Bois de Melen ?

**Réponse Abel : Les dossiers concernant les égouttages sont traités par l'AIDE. Pour la rue Valeureux Champs , les travaux devraient commencer fin 2010 par la construction de la station de pompage. Les eaux seront dirigées vers la station d'épuration en dessous de l'Institut. Le dossier suit son cours, car il y a encore un terrain qui appartient à un agriculteur, ensuite il y aura le problème de la route.**

**La réunion avec l'AIDE fait apparaître dans leurs projets la rue des Trois Chênes et Sur les Keyeux en deux phases, pour ces deux dossiers des études endoscopiques vont être réalisées pour vérifier l'état des canalisations.**

**Il y a d'autres points à égouttés, notamment Ayeneux ( Baudrihayé et Rue des Carmes) et Wergifosse.**

**L'égouttage prioritaire est la station d'épuration de Melen, les ouvriers communaux ont déjà réalisés de nombreux travaux d'égouttage, le réseau est prêt à être raccordé, la suite des travaux doit être effectué par l'AIDE, il faut que celle-ci prévoie ce projet dans ces priorités.**

**Pour la zone d'aménagement différé, il y a suffisamment de terrains sur la commune et rien n'est envisagé à l'heure actuelle.**

